

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2023/03/16-20-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 16 Mars 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

DECIDE :

OBJET : Approbation des tarifs de formation appliqués par le Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB) pour l'année universitaire 2023 / 2024

Le Conseil d'administration approuve les tarifs de formation appliqués par le Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB) pour l'année universitaire 2023 / 2024, tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Nombres de membres présents : 18

Nombres de membres représentés 9

Fait à Marseille le 16 Mars 2023,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



Note de présentation
Tarifs d'inscription appliqués par le CRFCB

Conseil d'Administration du 16 Mars 2023

1. Présentation du contexte

Le centre régional de formation aux carrières de bibliothèques propose une offre de formation aux métiers des bibliothèques. Cette offre se décline en deux grands ensembles :

- les formations dites « longues » : préparation aux concours et examens professionnels de la filière bibliothèque (fonction publique d'Etat et territoriale),
- les « stages » permettant l'adaptation au poste des agents ou leur évolution professionnelle.

La participation à ces stages se fait sur inscription avec exonération de droits dans les cas où les frais d'inscription sont pris en charge par une dotation identifiée.

Exonération de droits Liste	Personnel des Universités PACA et Corse (Conventions)	Agents territoriaux région PACA (Subvention)	Personnel de l'ESR (métropole et Outre-Mer) (Dotation MESR)
Priorités nationales ESR	Oui	Non	Oui
Stages de formation professionnelle	Oui	Oui	Non
Préparation aux concours	Oui	Non	Non

En dehors des publics et des thématiques prévus dans ces financements, l'inscription est payante à l'exception des inscriptions aux journées d'étude.

L'augmentation de l'offre de formation du CRFCB conduit cette année à prévoir :

- de **nouveaux tarifs** adaptés aux types de formation développés ;
- un **tarif employeur et un tarif individuel** permettant de placer l'offre du CRFCB à un niveau tarifaire comparable à celui des autres centres sans entraver l'accès des personnes devant financer elles-mêmes les frais d'inscriptions aux formations.

En ce qui concerne la préparation au titre d'auxiliaire de bibliothèque dont la préparation est déléguée au CRFCB par l'Association des bibliothécaires de France, les frais d'inscription sont fixés par l'ABF.

En annexe, pour rappel les tarifs votés en 2021-2022.

2. Proposition soumise au Conseil d'administration

Le vote des tarifs listés dans les tableaux ci-dessous est proposé au CA.

Formation professionnelle (sur site ou à distance) :

Prise en charge	Individuelle	Employeur (y compris pôle emploi)
1/2 journée (3 ou 3.5h.)	60 euros	80 euros
1 journée* (6 ou 7h.)	120 euros	150 euros
5 jours (30 ou 35 h.)	500 euros	650 euros

* Multipliée par le nombre de jours de la formation jusqu'à 4 jours

Cycles de formation exclusivement à distance :

Prise en charge	Individuelle	Employeur (y compris pôle emploi)
Atelier (1,5 à 2h.)	<i>Tarification dégressive</i>	
- de 1 à 3	40 euros	50 euros
- plus de 3		150 euros + 30 euros par atelier
Lundi en ligne (3h.)	<i>Tarification dégressive</i>	
- de 1 à 3	60 euros	80 euros
- plus de 3	180 euros + 45 euros par lundi	240 euros + 60 euros par lundi

Frais d'inscription aux ateliers en ligne :

	1 atelier	2 ateliers	3 ateliers	4 ateliers	5 ateliers	6 ateliers	7 ateliers	8 ateliers	9 ateliers	10 ateliers
Individuel	40	80	120	145	170	195	220	245	270	295
Employeur	50	100	150	180	210	240	270	300	330	360

Frais d'inscription aux « lundi en ligne » :

	1 lundi	2 lundi	3 lundi	4 lundi	5 lundi	6 lundi	7 lundi	8 lundi	9 lundi	10 lundi
Individuel	60	120	180	225	270	315	360	405	450	495
Employeur	80	160	240	300	360	400	440	480	520	560

Préparation aux concours :

Forfait	Individuel	Employeur
Préparation 100% à distance	400 euros	660 euros. Ce tarif est voté par le CA de l'ADCRFB ¹
Préparation en présence	450 euros	800
Entraînement à l'oral*	50 euros	75 euros
Préparation admission*	120 euros	150 euros

* Exonération pour les demandeurs d'emploi et les étudiants des universités sous convention

Préparation au titre d'auxiliaire de bibliothèque

¹ Association des directeurs des centres régionaux de formation aux carrières de bibliothèque

Forfait	Forfait		
2022-2023	Prise en charge employeur	1 500 euros	Ce tarif est fixé par l'ABF
	Prise en charge individuelle	1 000 euros	Ce tarif est fixé par l'ABF
2023-2024	Prise en charge employeur	1 500 euros	Ce tarif est fixé par l'ABF
	Prise en charge individuelle	1 000 euros	Ce tarif est fixé par l'ABF

Le tarif 2023-2024 doit être voté par le CA avant le renouvellement de la convention avec l'Association des bibliothécaires de France qui intervient en avril.

Formation intra réalisée au profit d'un établissement

Le tarif est variable et est compris entre 500 euros (pour les établissements sous convention) et 1200 euros. Il est calculé en fonction des coûts logistiques de la formation, du nombre de participants, de la nature de la formation.